

La juste mesure de la charité

Ô charité, lorsque tu es mal comprise, que de lâchetés commises en ton nom ! Sur l'autel désacralisé de l'amour fraternel, le mal est relativisé, le pécheur accueilli en son péché. Te retrouver dans toute ta vérité et ta beauté réclame de revenir aux enseignements du Seigneur.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de tout ton esprit. C'est là le premier et le plus grand des commandements. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même (Mt 22, 39). En ce passage, Notre-Seigneur ne dit pas du second commandement qu'il est égal au premier, mais seulement semblable. Et pour cause : le divin Maître ne commande pas d'aimer son prochain de toute son âme et de toutes ses forces. « Dieu seul a le droit d'être aimé ainsi » souligne dom Jean de Monléon. Dieu seul en effet peut exiger l'effusion totale de notre être, parce que lui seul est le bien par essence, et donc pleinement digne d'amour ; lui seul est le bien infini, et par là-même apte à captiver la totalité de notre cœur, de notre âme, de notre esprit. Dieu seul, donc, peut être ainsi aimé et non pas l'homme, n'en déplaise aux entichés de la nouvelle "théologie des corps" de Jean-Paul II. À leur sens, le mariage consisterait dans le don total de sa personne à l'être aimé ; affirmation utopique, typique d'un personnalisme qui a comme divinisé la personne humaine.

Le réalisme chrétien montre au contraire qu'une sage prudence doit gouverner la charité envers le prochain, fût-il notre conjoint. Saint Jérôme l'indiquait déjà : « L'amour d'autrui, s'il dépasse la mesure, devient dangereux. Celui qui aime doit soupeser les qualités de l'être aimé, et ne pas le chérir plus qu'il ne le mérite. Car si les justes bornes de la charité étaient dépassées, et

celui qui aime et celui qui est aimé seraient dans le péché ». Autrement dit, si la mesure de l'amour de Dieu est de l'aimer sans mesure, la charité fraternelle doit quant-à-elle être emprunte de discrétion. Certes, l'amour de Dieu est le motif de la charité fraternelle ; mais il n'en est pas la mesure. L'étalon de ce deuxième amour doit être cherché ailleurs, dans l'amour de nous-mêmes ainsi que l'indique le Christ : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*.

Or une certaine haine de soi est réclamée au disciple de l'Évangile : *Celui qui vient à moi et qui ne hait pas son père, sa mère... et jusqu'à sa propre âme, ne saurait être mon disciple* (Lc 14, 26). Comment s'aimer soi-même et se haïr tout à la fois ? C'est que l'homme, divisé depuis le premier péché, porte en lui les deux cités, deux principes de vie, deux vouloirs, deux amours. En tant que créé à l'image de Dieu pour devenir sa ressemblance, il est marqué d'une divine effigie, ô combien aimable. Mais héritier d'Adam, le voici vite prisonnier d'un égoïsme qui se pose comme centre de tout. Un tel moi n'engendre que trouble, péché et division, il conduit à la perte et bientôt à la damnation. Il est ce moi que Pascal décrivait à juste titre comme haïssable.

Ainsi donc, ni autrui ni moi-même ne méritent d'être aimés dans son mal. Le péché et plus encore l'attache au péché est haïssable, que ce soit en moi ou dans l'autre. Mais comme ni lui ni moi ne sommes pour autant le mal incarné, ni lui ni moi ne peuvent être haï en eux-mêmes. Tel est le juste milieu de la charité fraternelle, par laquelle nous ne sommes pas totalement donnés à notre prochain, mais seulement voués à son véritable bien, ce qui est loin d'être rien.

Abbé P. de LA ROCQUE

Via crucis (13) – Jésus est remis à sa Mère

Il était environ la sixième heure, quand des ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Le soleil s'obscurcit, le voile du temple se déchira depuis le haut jusqu'en bas. Et Jésus s'écria d'une voix forte : Père, je remets mon esprit entre vos mains. Disant cela, il expira. Le centurion, voyant ce qui était arrivé, glorifia Dieu et dit : Certainement, cet homme était juste. Et toute la multitude qui s'était rassemblée à ce spectacle, considérant ce qui était arrivé, s'en retournait, se frappant la poitrine (Lc 23, 44-48).

Tous s'en retournèrent, effrayés par les ténèbres qui mystérieusement avaient envahi la terre, honteux de la haine populaire en laquelle ils s'étaient laissés entraîner.

Comme le centurion, plus que lui peut-être, ils savaient avoir crucifié le Juste. Ils l'avaient écouté, ils avaient vu ses miracles, ils avaient bénéficié de sa bonté. Oui, ils s'en retournaient chez eux, se frappant la poitrine. Seuls restaient là les soldats de faction et, précise saint Luc, *tous les amis de Jésus, qui se tenaient à quelque distance* – celle au-delà de laquelle il était interdit d'approcher le crucifié – *et contemplaient tout cela* (Lc 23, 49). Parmi eux, et en tout premier lieu bien sûr, la mère du défunt. Notre Dame est là, presque seule, tandis que Joseph d'Arimathie accomplit les démarches administratives pour récupérer le corps de Jésus.

Certes, saint Jean est resté là, silencieux, à ses côtés. Il l'entoure de son amour ô combien respectueux, et désormais filial : le Christ vient de la lui confier pour mère. À sa vue, Marie esquisse un bienveillant sourire, exprimant son adhésion à l'ultime volonté toute divine de son Fils. Mais pour l'heure, cette présence ne saurait combler son immense solitude. Comment Jean pourrait-il, dans le cœur de Marie, remplacer Jésus ?

Un simple homme, le vrai Dieu ? Un serviteur, le Seigneur ? Un disciple, l'éternelle Vérité incarné ? Oui, Marie se tient là, comme seule en ce monde, parce que son Fils n'est plus de ce monde.

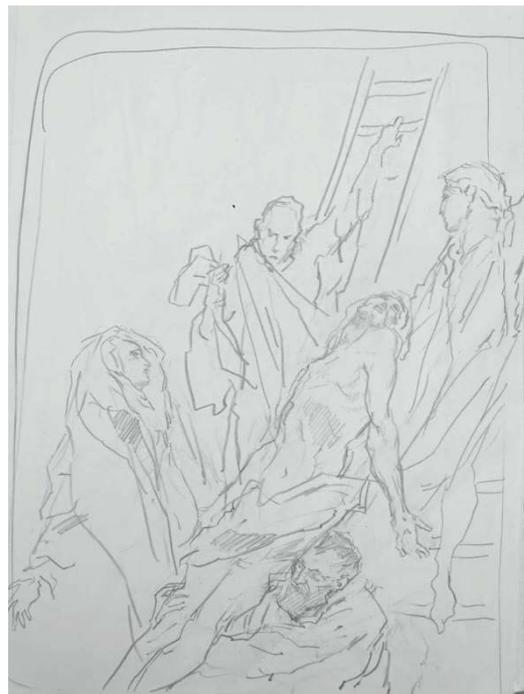
Que ressent-elle, en cette heure où, pour elle aussi, *tout* semble *consummé* (Jn 19, 30), où son divin Fils s'en est allé ? Tandis qu'il y a un instant son Fils souffrait encore sur la croix, tout son être de chair se crispait à chaque gémissement, à chaque insulte, à chaque coup. Maintenant que tout est fini, Marie ne ressent plus qu'un immense vide, le terrible vide laissé par le départ de son Fils, de son Fils unique. Souffrance terrible pour toute mère certes, car la perte de son enfant est sans doute la plus terrible des souffrances humaines. Pourtant, elle ne dit rien encore des souffrances de Marie. L'horrible douleur que ressent en cette heure son cœur immaculé ne résulte pas tant de la mort humaine de son Fils selon la chair, que de l'absence de Dieu. Douleur de l'absence de Dieu, du vide de Dieu : pour la première fois depuis mille ans, et pour la seule fois jusqu'à la fin des temps, Dieu est absent du monde. Le Temple, jusque-là lieu unique de la présence de Dieu sur terre, n'a plus sa raison d'être : son voile, depuis le haut jusqu'en bas, s'est déchiré. Cet autre temple, vivant celui-là, de l'humanité du Christ (Jn 2, 19), s'en est allé, et n'est pas encore ressuscité. Les apôtres,



apeurés, ne pensent pas encore à célébrer la sainte Eucharistie. Oui, pour la première fois depuis mille ans, Dieu est absent du monde. Notre-Dame connaît la cause de cette absence de Dieu, qui n'est autre que nos péchés. Elle éprouve, à un degré infiniment supérieur, ce que tout pécheur devrait ressentir : l'absence de Dieu, ce vide abyssal que provoque l'absence de Dieu. En ce moment terrible, son cœur immaculé, tout d'amour, éprouve cette douleur bien plus que tous les pécheurs ; à la place des pécheurs, au nom des pécheurs. Elle est corrédemptice, elle veut souffrir en notre nom, pour notre salut ; en union à son divin Fils, comme lui-même a voulu donner sa vie pour les pécheurs.

Oui, elle le veut, comme le Christ lui-même l'a voulu. Comme toute mère, plus que toute mère, mille fois elle aurait donné sa vie en lieu et place de celle de son Fils. Mais elle savait la volonté de Jésus,

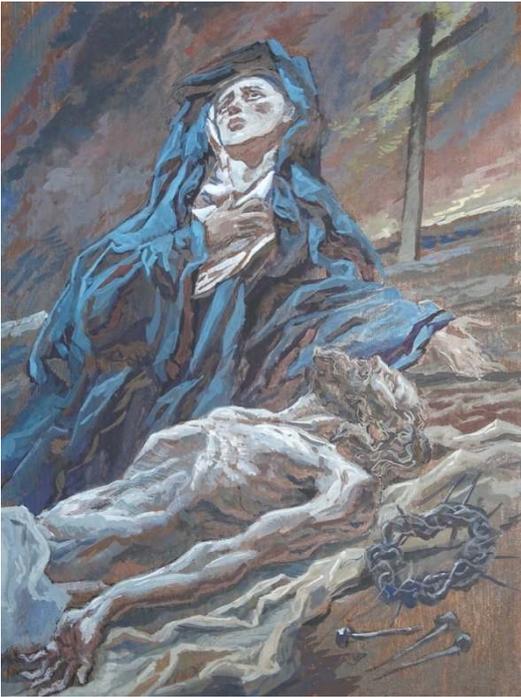
sa volonté libre, sa volonté toute-puissante : *Ma vie, j'ai le pouvoir de la donner* (Jn 10, 18). Et tout au cours du terrible chemin de croix, elle avait jusqu'au bout respecté cette volonté, toute divine, toute d'amour pour le salut des pécheurs. Elle n'avait pas cherché à y protéger son Fils : c'est à Véronique qu'il revint d'essuyer son visage maculé. De même, quand Jésus s'était arrêté pour parler, elle savait d'avance qu'il ne lui dirait rien, à elle. C'est aux filles de Jérusalem qu'Il s'était adressé. Il ne voulait pas qu'elles pleurent sur lui, mais sur elles-mêmes et sur leurs enfants. Mais pour Marie qui au milieu d'elles pleurait, il ne fallait pas qu'elle pleure sur son Enfant, mais sur d'autres enfants, sur ceux qui font mourir son Fils. Elle l'avait accepté ; depuis longtemps elle veut tout, tout ce que Dieu veut. Et elle était restée là, debout près de la croix, sans défaillir, soutenue non par les saintes femmes – un pape, Benoît XIV, a blâmé les artistes qui la représentaient ainsi – mais par la force de son adhésion à la volonté divine, elle-même toute-puissante. En union avec son Fils, elle pleure sur les péchés des hommes. Elle souffre non pour elle-même, mais pour le salut du monde,



pour le salut des pécheurs. Et voici qu'à cette heure, oui, elle souffre de la souffrance même du pécheur, de l'absence de Dieu. Comme Jésus en Croix, elle peut à son tour reprendre la parole du psalmiste, mais pour l'adresser cette fois-ci à son divin Fils : *Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (Ps 21, 1).

En sa souffrance, elle regarde Jésus, encore attaché en croix. Lui, au moins, ne peut plus souffrir. Son corps inanimé est là, toujours sur le gibet, et déjà une paix indicible s'en dégage. En cette vision elle reprend force, elle sait la victoire de son Fils. Elle l'a entendu dire au bon larron : *Aujourd'hui-même, tu seras avec moi au paradis* (Lc 23, 43). Mais voici que tout-à-coup une agitation trouble ce face-à-face entre la mère comme morte quoique vivante, et son Fils vivant quoique mort. Pilate a donné son accord pour livrer les corps. Les soldats, après avoir rompu les jambes des





deux autres crucifiés, s'approchent de Jésus. Voyant que déjà Il était mort, ils ne lui rompirent pas les jambes. Mais un des soldats lui transperça le côté de sa lance, et aussitôt il en jaillit du sang et de l'eau (Jn 19, 34). Plus que le cœur inanimé de Jésus qui ne peut plus souffrir, ce nouveau coup atteint de plein fouet le cœur maternel de Marie. L'outrage fait sur le corps du Fils atteint la Mère, et la Mère consentante continue à souffrir pour un Fils qui lui ne peut plus souffrir. Sans doute expie-t-elle ici tant de communions sacrilèges, qui sont autant de profanations du corps eucharistique de son Fils.

Arrive alors cette scène qui humainement compte parmi les plus douloureuses, celle de la remise du corps. Descendu de croix, le corps de Jésus est remis à sa mère. Marie avait donné au monde son enfant, *le plus beau des enfants des hommes* (Ps 44, 3), ainsi que le désigne l'Écriture. Nous le lui avons rendu inanimé,

ensanglanté, n'ayant plus figure humaine : *De la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a plus rien de sain en lui, tout n'est que blessures et meurtrissures, plaies vives qui n'ont pas été pensées* (Is 1, 6). Quelle inénarrable souffrance que celle de Marie ! En Jésus couvert de plaies, Marie reconnaît tant de ses enfants défigurés par le péché et, pleurant sur son Fils Jésus, elle pleure sur eux ! À qui

te comparer, à qui t'assimiler, fille de Jérusalem ? À qui t'égalier pour te consoler, fille de Sion ? Ta douleur est immense comme la mer (Lm 2, 13).

Comme toute mère en ces circonstances, Marie examine une à une toutes les plaies de Jésus. Elle y lit toutes et chacune de ses souffrances, elle y lit surtout tout son amour. De la plaie à jamais ouverte du cœur – jamais ne cicatrise une plaie faite sur un corps sans vie – elle a vu jaillir le sang et l'eau, symbole de l'Église et de ses sacrements. Tenant en ses bras ce corps sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, elle se voit établie gardienne de l'Église, elle se sait dépositaire de l'immense trésor des mérites de la Rédemption, médiatrice donc de toute grâce. En sa souffrance, Marie engendre. Et voici, comme le disait Isaïe (Is 54, 1) rappelé

ensuite par saint Paul (Ga 4, 27), que *l'esseulée a une descendance plus nombreuse que celle qui est féconde*. À partir de cet instant, Marie n'est plus seule, elle est mère de l'Église, *d'un peuple immense, de toute langue, nation et race* (Ap 7, 9) qui, tout au long des siècles, se pressera avec elle autour de la croix du Christ, du premier-né d'entre les morts.

Un jour qu'il était en chemin, Jésus arriva aux portes de la ville de Naïm. *Et voici qu'on emportait un mort, Fils unique de sa mère, et celle-ci était veuve. Le Seigneur, l'ayant vu, fut touché de compassion pour elle* (Lc 7, 11-13) Alors qu'aux



portes de la ville de Jérusalem, on mène au sépulcre un autre mort, lui aussi Fils unique de sa mère, laquelle était veuve, laissons-nous toucher de compassion pour elle, laissons-nous pénétrer par la souffrance qui l'habitait ; nous en recevrons ainsi tous les bienfaits.

Abbé P. LA ROCQUE

Les Béatitudes (III)

Nous terminons ce mois-ci notre explication des Béatitudes. Notre Seigneur déclare cette fois : *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu* (Mt 5, 9). Qui sont les pacifiques ? D'abord ceux qui ont la paix avec eux-mêmes, en soumettant la chair à l'esprit. Ce sont aussi ceux qui ont la paix avec Dieu, en observant fidèlement ses préceptes. Il s'agit encore de ceux qui ont la paix avec tout le monde, par l'effet de leur application à conserver la charité avec leurs voisins. Ils fuient toute dispute, supportant tout de tous, avec patience et charité.

Saint Augustin explique que la paix est la tranquillité de l'ordre. C'est-à-dire que mettre les choses en ordre génère la tranquillité, la paix. Il faut donc mettre de l'ordre en nous pour être pacifique. Il faut que le corps soit soumis à l'âme, que les passions soient soumises à la raison et celle-ci à Dieu. Le saint évêque remarque fort justement : « Nous ne pouvons commander à ce qui est au-dessous de nous, à moins d'être soumis à ce qui est au-dessus. » Saint Ambroise affirme pour sa part : « Commencez par établir la paix en vous, de sorte qu'il ne s'élève dans votre cœur ni dissensions, ni troubles ; vous pourrez ainsi porter la paix plus facilement aux autres. »

Notre Seigneur a donné cet exemple de paix. Il est descendu du Ciel pour réconcilier les hommes avec son Père et c'est pourquoi les prophètes l'ont appelé *Prince de la paix, Roi pacifique* (Is 9, 6). Il a voulu que son Église s'établisse pacifiquement, par les seuls effets d'une prédication toute pénétrée de douceur et de charité, s'adressant à tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. Son salut ordinaire à ses disciples était : *La paix soit avec vous* (Lc 24, 36). Et Il leur recommandait, dans leurs courses apostoliques, de souhaiter d'abord la paix à leurs hôtes : *Dites d'abord : paix à cette maison* (Mt 10, 12).

En récompense, les pacifiques seront appelés enfants de Dieu. C'est bien juste parce qu'ils sont semblables à leur Père et à Jésus, leur frère. Cela veut dire aussi que Dieu les prend sous sa

protection ici-bas et en fait ses héritiers dans la gloire, où ils jouiront d'une paix parfaite, éternelle.

Enfin, dans une huitième et dernière Béatitude, Notre Seigneur assure : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des Cieux est à eux* (Mt 5, 10). Le bon Dieu laisse en ce monde subsister la persécution, la haine des méchants contre les bons. Mais de tout cela, Il fait des moyens de sanctification et de glorification pour ses serviteurs. Notre Seigneur nous a prévenus : *Si l'on m'a persécuté, on vous persécutera vous aussi* (Jn 15, 20). Et saint Paul dit : *Tous ceux qui veulent vivre saintement en Jésus Christ auront à subir des persécutions* (2 Th 3, 12). Saint Jean Chrysostome dit pourquoi il en est ainsi : « Ce que Dieu aime, le diable doit l'attaquer ; mais ce que Dieu méprise, le démon le regarde comme lui appartenant, et c'est pourquoi il le laisse tranquille. »

L'effet des persécutions est d'éprouver, de purifier, de sanctifier, de ranimer la foi, de nous honorer infiniment en nous rendant semblables à Jésus-Christ, et de nous faire mériter la couronne du Ciel.

L'exemple de cette Béatitude nous a été donné par Notre Seigneur Jésus-Christ. Qui fut jamais plus persécuté que lui ? La persécution contre Notre Seigneur commence dès sa naissance, quand Il est obligé de fuir en Égypte. Elle se poursuit pendant sa vie publique ; les Phari-siens veulent sa mort. Elle atteint son apogée avec la Passion.

Les apôtres ont été traités comme leur divin Maître, selon qu'Il l'avait annoncé. Et l'on peut dire que l'histoire de l'Église est celle d'un long martyrologe.

La récompense de cette béatitude est immense : le royaume des Cieux est à ceux qui la pratiquent. La couronne qui attend au Ciel les âmes persécutées sera d'autant plus belle qu'elles auront eu à subir ici-bas de plus violentes tempêtes. Notre Seigneur dit : *Heureux serez-vous quand les hommes vous maudiront,*

vous persécuteront, et diront de vous toute sorte de mal contre la vérité et en haine de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez d'une juste allégresse, parce qu'une grande récompense vous est préparée dans le Ciel (Mt 5, 11-12). On dit que cette huitième Béatitude réunit les sept autres au milieu de la persécution. Il s'agit donc d'être détaché, doux, miséricordieux, pacifiques, etc. face à l'adversité.

Saint Jean Chrysostome ajoute : « Il ne dit pas : "Bienheureux celui qui souffre persécution de la part des Gentils", car vous pourriez penser que ce bonheur n'est promis qu'à celui qui est persécuté par les païens, parce qu'il refuse d'adorer leurs idoles. Celui donc qui souffre persécution de la part des hérétiques, pour défendre contre eux la vérité, a droit à ce bonheur parce qu'il souffre pour la justice. Et si un des puissants du monde qui sont chrétiens en apparence, vous persécute, parce que peut-être vous l'auriez repris de ses vices, estimez-vous heureux avec Jean-Baptiste. C'est pourquoi l'Écriture n'a pas désigné la personne des

persécutés, mais seulement la cause de la persécution, afin que vous ne considériez pas quels sont ceux qui vous persécutent, mais la cause pour laquelle vous souffrez persécution. »

Mgr Lefebvre eut l'occasion d'évoquer ceux qui sont persécutés : « Quelqu'un qui vivrait dans la plus grande pauvreté ou qui souffrirait la persécution pour Notre Seigneur, devrait se réjouir et non se rebeller en disant : Pourquoi dois-je souffrir comme cela alors que je sers le bon Dieu et que j'essaie de faire sa volonté ? En réalité, lorsque Dieu permet qu'une âme souffre, c'est pour avoir une plus grande union avec elle. Le bon Dieu est présent quand nous sommes dans la souffrance, dans la pauvreté, dans la persécution. Il s'occupe de nous pour nous faire grandir, pour nous faire monter dans la sainteté, pour nous détacher de nous-mêmes et nous attacher davantage à lui. Voilà ce qu'ont compris les âmes saintes, si bien que leur vie n'a été autre chose qu'une illustration de la vraie vie surnaturelle, de la vie avec le bon Dieu et avec le Saint-Esprit, avec la Trinité Sainte » (Ecône, 25 mars 1975). Le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X disait aussi : « Tout cela n'est pas bien conforme à ce que le monde souhaite. Le monde n'aime pas la souffrance, n'aime pas à être méprisé. Aussi demandons à la très sainte Vierge Marie de nous aider à marcher selon ce code de la perfection que Notre Seigneur Jésus-Christ a prêché sur la montagne » (Ecône, 1^{er} novembre 1976).

Les Béatitudes nous parlent donc de bonheur. Tout homme cherche le bonheur. Mais s'il suit l'esprit du monde, il va le chercher où il n'est pas. S'il suit l'Esprit-Saint, il trouvera le bonheur éternel mais aussi, dès ici-bas, la plus grande somme de contentement qu'on puisse trouver en ce monde. Les théologiens enseignent que les Béatitudes sont le plein développement normal de l'organisme spirituel, de la grâce, des vertus et des dons. Elles sont le fruit d'une grande docilité aux inspirations du Saint-Esprit.

Aimons relire ces Béatitudes, les méditer et les mettre en pratique. Elles nous feront prendre la direction du Ciel et nous en donneront un avant-goût.

Abbé V. GRAVE



AVIS DU MOIS DE FÉVRIER

- Pendant le mois de février, les cours de catéchisme pour adultes ne seront donnés que le jeudi soir à 20h00, et non plus le samedi à 10h00.
- Les samedis 4, 11 et 25 février, de 9h00 à 12h00, M. l'abbé de La Rocque recherche une ou deux paires de bras forts pour l'aider dans les rangements du Prieuré. Merci de signaler sa présence à Aurélien de Fontmichel (06 59 73 84 99)
- Lundi 13 février, à 18h30, messe de requiem célébrée pour le repos de l'âme de nos bienfaiteurs défunts. Chaque mois, une messe est ainsi célébrée à cette intention.
- M. l'abbé de La Rocque sera absent du lundi 13 au samedi 18 février, pour cause de session annuelle d'étude pour les prêtres. Par voie de conséquence, il n'y aura pas de cours de catéchisme pour adultes cette semaine-là.
- Lundi 20 février, soirée raclette au Prieuré pour les étudiants et jeunes-pro. Inscriptions auprès de Tamara Siegel (06 48 94 96 15) – participation aux frais : 6 €.
- Mercredi 22 février sera le mercredi des Cendres, jour solennel d'ouverture du Carême.

CARÊME 2023

Les grandes dates à retenir

- **Mercredi 22 février : Mercredi des Cendres** – *Souviens-toi que tu es poussière, et que tu redeviendras poussière* ; c'est par ces mots, prononcés tandis que l'Église nous impose les cendres sur le front, que s'ouvre le carême, temps de pénitence par excellence. Ce jour, le **jeûne et l'abstinence** sont un devoir grave pour tout catholique âgé de 18 à 61 ans. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un repas complet dans la journée, ce qui n'empêche pas un café le matin et une soupe le soir si ce repas est pris à midi. L'abstinence consiste à ne pas manger de viande.
- **Les vendredis de carême**, et ce dès le vendredi 24 février, à 17h45, exercice du **chemin de croix** à la chapelle de la Visitation à Nice. Néanmoins, le vendredi 3 mars, premier du mois, l'heure sainte est maintenue à 17h30 comme tous les premiers vendredis du mois. Ces vendredis, comme tous les vendredis de l'année, sont des jours d'abstinence.
- Les Mercredi 1^{er} mars, vendredi 3 et samedi 4 sont ceux des **Quatre-Temps de carême**. Ces jours la pénitence est plus marquée encore. Pour les membres ou futurs membres du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, le jeûne et l'abstinence sont de règle.
- La nuit du vendredi 10 au samedi 11 mars sera la **nuit d'adoration des hommes**.
- Dimanche 2 avril, **dimanche des Rameaux**, premier jour de la Semaine Sainte. À Nice, la cérémonie des Rameaux se déroulera à 9h30 en la chapelle Sainte Croix, suivie de la procession jusqu'à la chapelle de la Visitation où sera célébrée la messe.
- Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 avril, **triduum sacré** pendant lequel sont commémorés la Passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix. Ces jours étaient fériés dans tous les pays catholiques. Nos sociétés consuméristes et païennes ont supprimé ces jours fériés, mais vous donnent des RTT et congés payés. **Pensez à poser votre jeudi après-midi et votre vendredi**, pour pouvoir profiter au mieux de ces jours saints.
- Samedi 8 avril après-midi, cérémonie préparatoire aux **baptêmes d'adultes**, qui seront conférés pendant la nuit de Pâques lors de la cérémonie de la Veillée pascale.

Éphémérides - Février 2023

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle St François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Me 1	St Ignace d'Antioche		18h30		
Je 2	Présentation de Jésus au Temple et purification légale de la TSV	2° Cl	18h30		
Ve 3	de la férie (1er vendredi du mois)		17h30 : heure sainte 18h30 : messe	16h45 : heure sainte 18h00 : messe	
Sa 4	St André Corsini (1er samedi du mois)		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 5	Solennité de la Présentation de Jésus au Temple (Septuagésime)	2° Cl	10h00 : bénédiction des cierges et messe chantée	10h00 : bénédiction des cierges et messe chantée	18h00
Lu 6	St Tite		18h30		
Ma 7	St Romuald		18h30		
Me 8	St Jean de Matha		18h30		
Je 9	St Cyrille d'Alexandrie		18h30		
Ve 10	Ste Scholastique		18h30		
Sa 11	Apparition de la TSV à Lourdes		18h30	18h00	
Di 12	Dimanche de la Sexagésime	2° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 13	De la férie		pas de messe ; 18h00 chapelet et communion	Absence de M. l'abbé de La Rocque (session d'étude)	
Ma 14	de la férie (St Valentin)		pas de messe ; 18h00 chapelet et communion		
Me 15	De la férie (Sts Faustin et Jovite)		18h30		
Je 16	De la férie		pas de messe ; 18h00 chapelet et communion		
Ve 17	De la férie		18h30		
Sa 18	De la férie (St Siméon)		7h15		
Di 19	Dimanche de la Quinquagésime	2° Cl	18h30	10h00	18h00
Lu 20	De la férie		de 14h30 à 18h15 exposition du St Sacrement (40 Heures)		
Ma 21	De la férie		chapelet : 17h45 messe : 18h30		
Me 22	Mercredi des Cendres	1° Cl	18h30 : imposition des cendres et messe chantée	18h00 : imposition des cendres et messe	
Je 23	De la férie (St Pierre Damien)		18h30		
Ve 24	St Mathias, apôtre	2° Cl	17h45 : chemin de croix 18h30 : messe		
Sa 25	De la férie		18h30	18h00	
Di 26	1er dimanche de Carême	1° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 27	De la férie		18h30		
Ma 28	De la férie		18h30		